



# Organiser les élections professionnelles

Maîtriser les règles applicables à la mise en place et au renouvellement du CSE.

### OBJECTIFS :

1/ Identifier et maîtriser toutes les étapes à suivre à l'occasion des élections professionnelles

### PUBLIC :

Dirigeants, responsables et collaborateurs des services RH et administration du personnel.



**Durée :** 1 jour  
(7 heures)



**Tarif :** Consulter notre calendrier

### PREREQUIS :

Connaissances de base en droit du travail.

### PROGRAMME :

#### Introduction et tour de table (0,25h).

#### Le cadre des élections (2h) :

- Seuils et décompte des effectifs,
- Cadre de la mise en place et nombre de représentants à élire,
- Durée de mandats et règles de suppléance,
- Cas pratique : calcul des effectifs.

#### Négocier le protocole d'accord préélectoral (1,75h) :

- Le calendrier électoral,
- Les organisations syndicales habilitées à négocier,
- Cas pratiques : les conditions de validité du protocole.

#### Déroulement matériel des élections jusqu'à la proclamation des résultats (2,5h) :

- Conditions d'électorat et d'éligibilité,
- Listes électorales et présentation des candidats,
- Organisations matérielles des élections,
- Cas pratique : dépouillement d'une urne et remplissage du procès-verbal.

#### Contentieux des élections (0,5h).

#### Méthode et moyens pédagogiques :

Présentation des principes juridiques et échanges autour de mises en situation pratiques, remise d'un support pédagogique.

#### Modalité d'évaluation et de sanction :

Le stagiaire sera évalué par le formateur selon sa participation active lors des temps d'échanges et au cours des cas pratiques. Une attestation sera délivrée l'issue de la formation.



### CONTACT ET INSCRIPTIONS :

**Christiane ENGELSTEIN**

✉ formation@sseti.fr • ☎ 03 87 74 34 19

**sseti**

LA FABRIQUE  
DE L'AVENIR